S93.0_ luxation de la cheville

Nombre de cas par année	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Extrapolation du nombre de cas par année	1081	981
dont cas avec diagnostic isolé	136	136

Socio-démographie	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Age moyen	42.3	42.8
Age médian	42.78	44.71
Proportion des accidents professionnels	17%	17%
part des femmes	41%	42%

Frais de traitement (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Moyenne des prestations	29016	21985
Médiane des prestations	21229	20131
10% des cas ont des prestations inférieures à	547	513
10% des cas ont des prestations supérieures à	53414	36993
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	39%	27%

Total des prestations d´assurance (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Moyenne des prestations	59339	42861
Médiane des prestations	37143	34021
10% des cas ont des prestations inférieures à	1591	1261
10% des cas ont des prestations supérieures à	108539	70195
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	49%	37%

Jours indemnisés	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Nombre de cas avec indemnité journalière par année	952	860
Part de cas avec indemnité journalière	88%	88%
Médiane des prestations	168	142
Moyenne des jours indemnisés (sans rentes)	148	124
Médiane des jours indemnisés (sans rentes)	89	83

Rentes	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Nombre moyen de cas avec décès par année	1	0
Nombre moyen de cas avec IR par année	19	10
Part de cas avec IR	1.7%	1.0%
Degré d´invalidité moyen (tous les cas)	0.5%	0.2%
Degré d´invalidité moyen (cas avec IR)	27%	19%
Somme des degrés d´invalidité par année	507%	178%
Cas avec indemnités pour atteinte à l´intégrité	8%	5%

Extrapolation sur la base d´un échantillon de 716 cas reconnus LAA avec diagnostic(s) S93.0_
en 2016-2020, dont 497 avec ce(s) diagnostic(s) comme diagnostic principal
Pour les cas avec plusieurs diagnostics traumatiques, le diagnostic traumatique principal est celui dont les frais de traitement sont les plus élevés par rapport à la moyenne de tous les cas présentant ledit diagnostic.

S93.0_ luxation de la cheville

Répartition des frais de traitement et des prestations d´assurance (2)

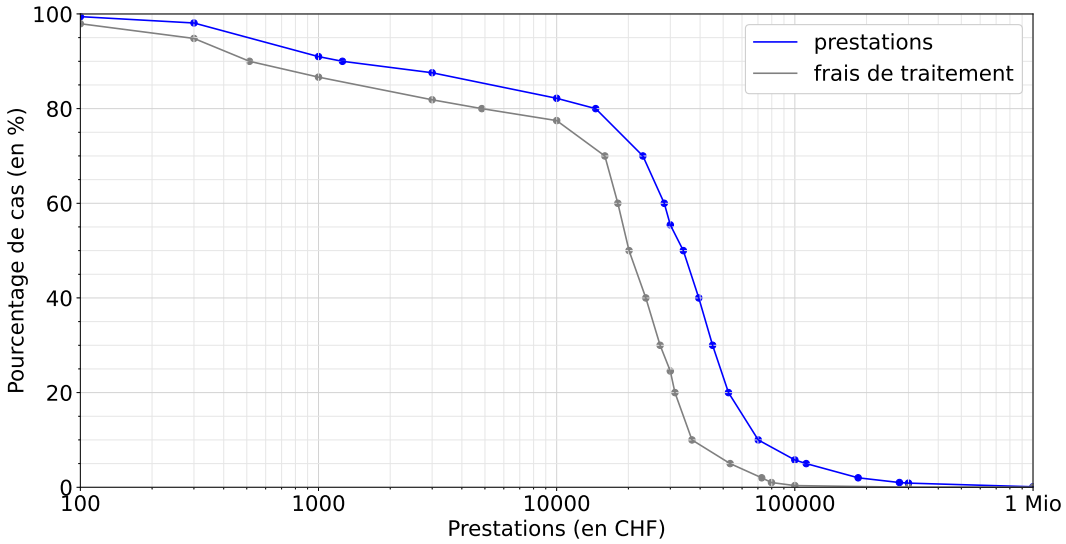

Jours indemnisés jusqu´à la reprise du travail ou la fixation d´une rente (2)

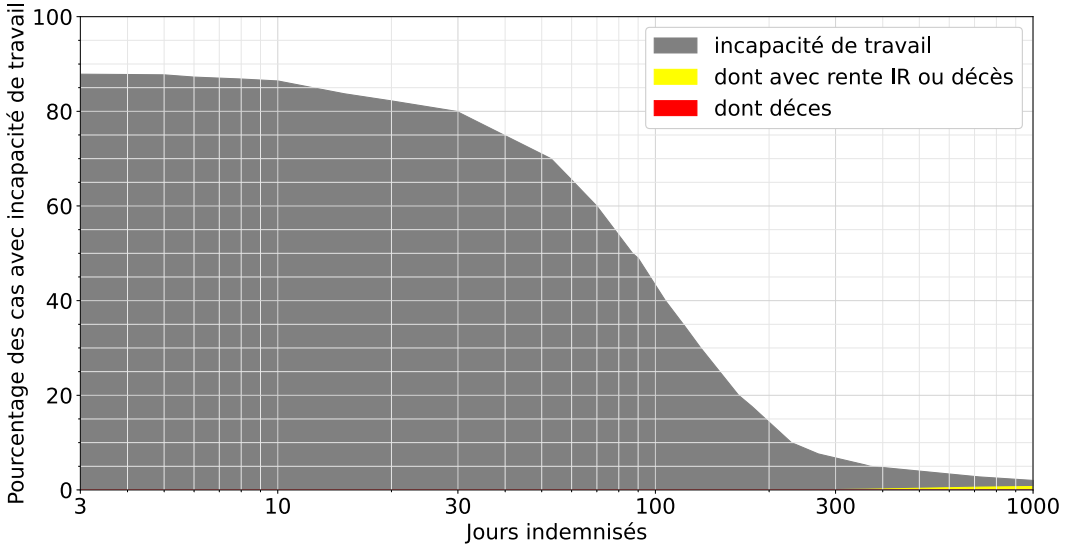

Exemple de lecture:
Après trois mois,49 % des accidentés ne sont pas encore aptes au travail.
Une rente a été allouée pour 0.7% des cas, dont 0.7% de rentes invalidité et 0.0% des cas de décès.